

L'IRÉC propose en 15 graphiques d'illustrer les principaux enjeux économiques auxquels sera confronté le gouvernement élu le 7 avril.

SOMMAIRE

Introduction

1. Budget 2014-2015 : est-il vraiment le temps de forcer le retour du ratio moyen des dépenses?
2. Commerce international : un déficit handicapé par le pétrole
3. Commerce international : un déficit aggravé par une devise liée au pétrole canadien
4. Surplus énergétiques : la chaîne politique énergétique doit en tenir compte
5. Emplois dans la construction : risque majeur en vue
6. Investissements dans les infrastructures : il ne faut pas répéter les erreurs du passé?
7. De l'austérité à la stagnation et la déflation?
8. Secteur financier : des profits excessifs aux dépens de l'économie réelle
9. L'agriculture familiale sous pression : des terres de moins en moins accessibles aux producteurs
10. Le contrôle de la distribution : un enjeu de souveraineté alimentaire
11. Une histoire de salaires : stagnation et croissance des inégalités pour le 1 %
12. Fiscalité et inégalités : les deux visages de la même médaille
13. Rendement des études universitaires : le renversement dans la demande de travailleurs éduqués
14. La situation financière des régimes de retraite à prestations déterminées : deux mises en garde
15. Évolution du système de revenu de retraite : trois remarques s'imposent
- Conclusion

Élections québécoises 2014 Enjeux économiques en quinze graphiques

Gilles L. Bourque¹, Jules Bélanger², Oscar Calderon², David Dupont³,
Pierre Gouin³, Frédéric Hanin³, François L'Italien³, Mathieu Perreault³, Gabriel
Sainte-Marie³, Nicolas Zorn⁴

Introduction

Le 7 avril prochain, les Québécois et les Québécoises iront aux urnes pour choisir un nouveau gouvernement. Ce dernier sera probablement majoritaire et pourrait donc gouverner le Québec pour les 4 ou 5 prochaines années. Après seulement dix-huit mois d'un pouvoir minoritaire, il est difficile de faire un bilan du gouvernement sortant. On peut cependant dessiner à grands traits les principaux enjeux économiques auxquels sera confronté celui qui sortira des urnes. Ce document présente, à partir d'une quinzaine de graphiques commentés par des chercheurs associés à l'IRÉC, quelques-uns de ces enjeux ainsi qu'une réflexion sur les risques qu'ils représentent et les politiques à mettre en œuvre pour les éviter.

Une situation économique globale fragile

Cinq ans après la Grande Récession, la situation économique globale reste particulièrement fragile. Après trois décennies de libéralisation financière, les gouvernements du G20 ont agi en catastrophe en 2009-2010, mais n'ont pas mis en œuvre les promesses de réforme du système financier internationale. Résultats : la folie spéculative a repris de plus belle, les grandes entreprises et les institutions financières continuent de saper les bases fiscales des nations en transférant leurs revenus ou leurs actifs vers les paradis fiscaux, entraînant une nouvelle vague de concurrence fiscale entre pays et de politiques d'austérité.

Contraintes et blocages

Comme tous les pays développés, l'économie québécoise est confrontée à ces contraintes globales. Mais elle doit également subir les contraintes des politiques du gouvernement fédéral, qui vont souvent à l'encontre des intérêts fondamentaux de l'économie québécoise. Pensons par exemple à l'élimination du crédit d'impôt pour fonds de travailleurs, la cessation du financement alloué au logement social, les nombreuses subventions au développement des énergies fossiles, etc. C'est sans parler d'un déséquilibre fiscal qui s'accroît. Par ailleurs, alors que le gouvernement du Québec comptait exagérément sur elle pour poursuivre sa politique d'austérité, la reprise économique n'aura pas été au rendez-vous en 2013 : au regard des trois premiers trimestres, les dépenses des ménages québécois et des administrations publiques ont connu leur plus faible croissance depuis la récession de 2009. Les enjeux que nous allons souligner dans ce document ne peuvent être totalement dissociés de leur contexte. Néanmoins, le prochain gouvernement aura le pouvoir d'agir dans le cadre de ses compétences et le devoir de proposer des solutions efficaces et innovantes à ces enjeux.

1. Chercheur à l'IRÉC et coordonnateur de cette note d'intervention de l'IRÉC

2. Chercheur à l'IRÉC

3. Chargés de projets à l'IRÉC

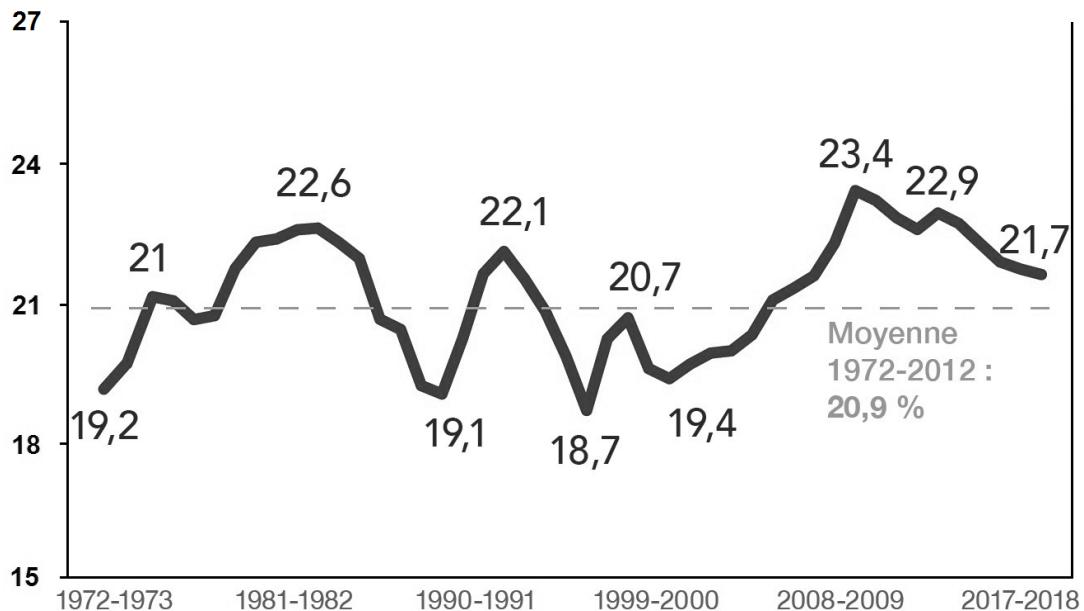
4. Chargé de projet à l'Institut du Nouveau Monde (INM) et chercheur

Budget 2014-2015 : est-il vraiment le temps de forcer le retour du ratio moyen des dépenses?

Par Gabriel Sainte-Marie

GRAPHIQUE 1

Évolution de la part des dépenses consolidées^(*) dans l'économie (en pourcentage du PIB), 1972-2018



Source : Budget 2014-2015 du gouvernement du Québec.

Note : calculs du ministère des Finances et de l'Économie du Québec.

(*) Excluant le service de la dette. Depuis 1997, le gouvernement capitalise ses dépenses d'investissement et impute une dépense annuelle correspondant à l'amortissement du bien capitalisable.

Dans son budget 2014-2015, le gouvernement du Québec présente ce graphique et annonce vouloir restreindre ses dépenses pour retrouver un ratio moyen par rapport au PIB. Le moment est mal choisi : la conjoncture économique québécoise, comme celles des pays industrialisés et de l'ensemble de la planète, demeure fragile et incertaine. Le risque d'un ralentissement de l'économie québécoise ou même d'une récession demeure, et vouloir malgré cela chercher à contraindre les dépenses publiques paraît téméraire et risque en dernière analyse de nuire à la reprise économique... et même au ratio! Le problème avec l'objectif de diminuer le ratio dépenses-PIB est qu'il augmente automatiquement en situation de ralentissement économique ou de récession et diminue en croissance. Bref, la variation du ratio dépend avant tout de la conjoncture. En récession, le PIB diminue. De plus, les dépenses publiques sont contra cycliques, c'est-à-dire qu'elles ont tendance à augmenter lorsque le PIB diminue. Par exemple, les dépenses en services sociaux augmentent lorsque l'emploi diminue, tout comme les dépenses en éducation, puisqu'il s'agit alors d'un bon moment pour la main-d'œuvre superflue d'aller parfaire ses compétences.

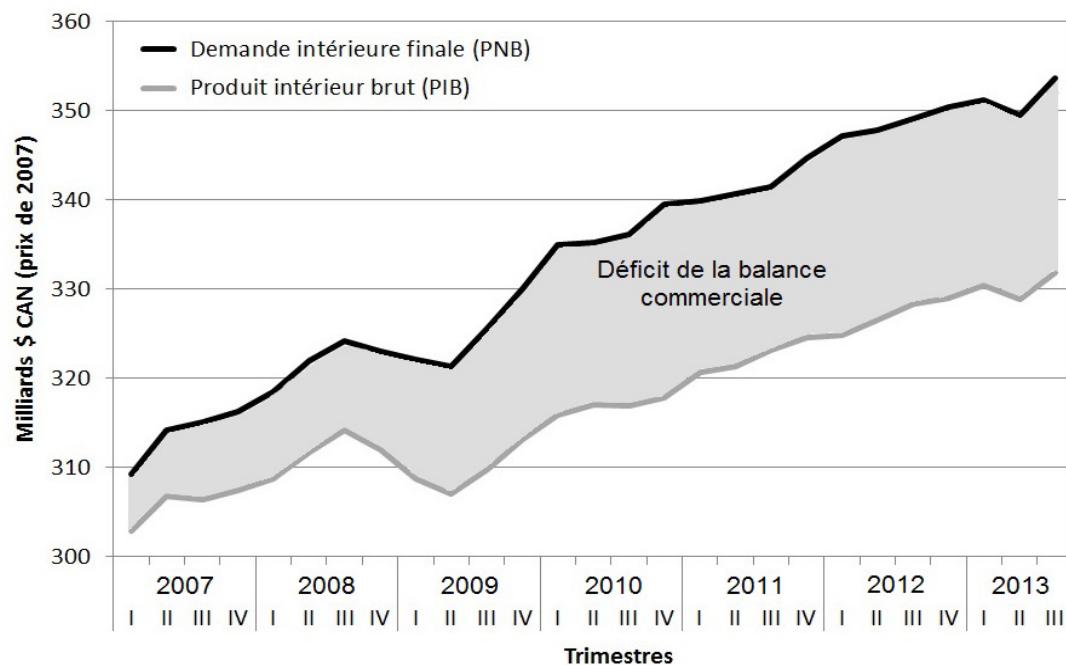
Règle générale, durant les périodes de difficultés économiques, le budget est aussi utilisé pour relancer l'économie, en augmentant les dépenses en infrastructures routières par exemple. Il n'est donc pas étonnant que les sommets atteints sur le graphique correspondent aux trois dernières récessions que le Québec ait connues. Cette volonté de toujours réduire le poids des dépenses dans l'économie semble s'inscrire dans une dynamique qui mène à un accroissement des écarts de richesse et à la diminution du rôle de redistribution qu'assume l'État. Ce cercle vicieux semble s'établir dans la majorité des pays industrialisés. La tendance est davantage prononcée au niveau fédéral. C'est aussi leurs compressions dans les transferts aux provinces qui placent le Québec dans une situation intenable. Si ce cercle vicieux est moins important ici, il n'en demeure pas moins que le gouvernement du Québec suit cette tendance. Son obsession du contrôle des dépenses dans l'actuel budget en témoigne. Que la corruption, la bureaucratie, l'inefficacité et les dépassements de coûts soient mieux gérés est un objectif essentiel, mais difficile à atteindre et à faire respecter. Couper dans les services à la population pour compenser les diminutions de taxation des mieux nantis est non seulement condamnable par l'accroissement des injustices sociales qui en résultent, mais aussi dommageable pour l'activité économique générale, surtout dans une conjoncture aussi fragile que la situation actuelle.

Commerce international : un déficit handicapé par le pétrole

Par Nicolas Zorn

GRAPHIQUE 2

Évolution du produit intérieur brut et de la demande intérieure finale (PIB sans exportations nettes) au Québec, 2007-2013



Source : Institut de la statistique du Québec.

La reprise économique n'aura pas été au rendez-vous en 2013. Les investissements des entreprises et des administrations publiques ont même reculé pendant cette période. La situation économique du Québec, passablement morose, s'empire lorsqu'on prend en compte le déficit de la balance commerciale. Ce graphique illustre ce que le PIB représenterait si les exportations étaient égales aux importations, c'est-à-dire lorsque la balance commerciale est à l'équilibre et que le produit national brut (la demande intérieure finale) serait au même niveau que le PIB. Le Québec ayant vu ses importations croître plus rapidement que ses exportations, chaque dollar d'importation est littéralement dépensé ou investi à l'extérieur de son territoire, handicapant d'autant sa croissance économique.

Bien que la valeur des importations provenant des autres provinces canadiennes varie à peu près au même rythme que celle des exportations du Québec vers ces provinces, le Québec est graduellement passé d'un solde légèrement négatif à un solde légèrement positif. Le problème se situe au niveau de la balance commerciale internationale, qui est passée d'un solde négatif de 9,5 milliards \$ en dollars de 2007 (3 % du PIB), à 28,5 milliards en 2012 (représentant près de 9 % du PIB). Pour les trois premiers trimestres de 2013, le solde négatif de la balance commerciale représentait environ 23 milliards \$, en dollars courants. De loin, notre principale importation est le pétrole brut qui représente 60 % de ce déficit, et près de 90 % (19,6 milliards \$, dollars de 2013) en incluant l'essence, le diesel, le mazout et le carburant pour réacteur. Les véhicules particuliers (automobiles, camions légers et VUS) représentent le second poste de dépense le plus important, à 9 milliards de \$ (plus de 40 % du déficit).

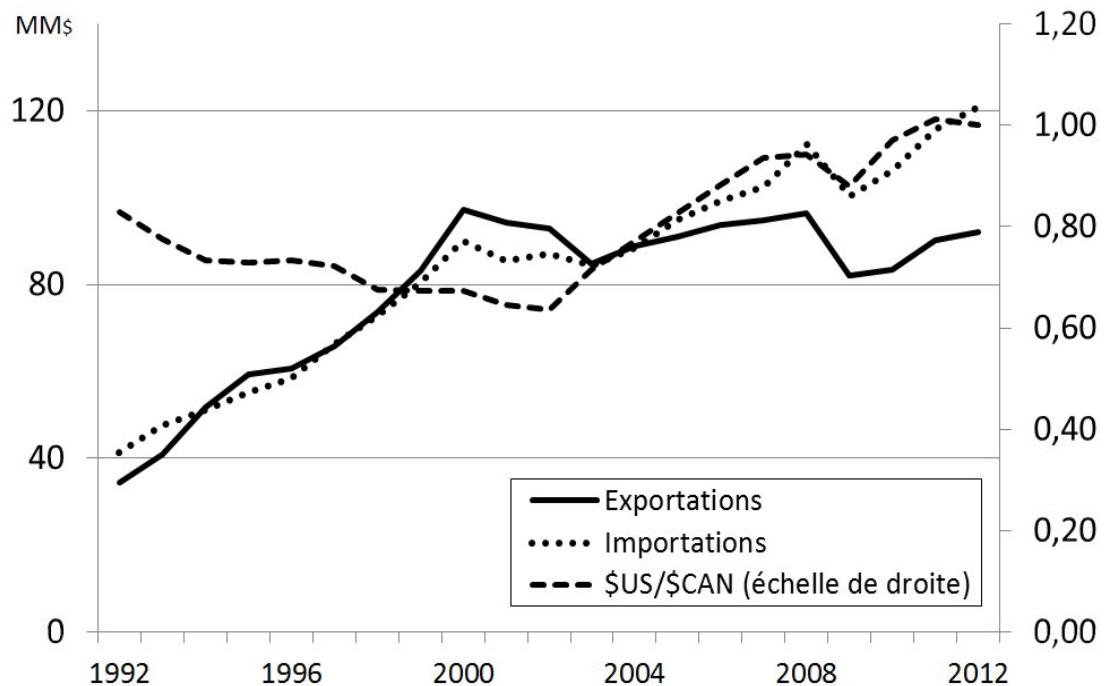
Notre déficit commercial handicape sérieusement notre croissance, ce qui rend d'autant plus pertinente la modernisation écologique de notre économie.

Commerce international : un déficit aggravé par une devise liée au pétrole canadien

Par Pierre Gouin

GRAPHIQUE 3

Commerce international et taux de change, 1992-2012



Source : ISQ, Comptes économiques du Québec et Banque du Canada.

Le déficit du commerce du Québec avec les autres pays s'est en fait progressivement creusé depuis 2002. La valeur des exportations de biens et services a diminué de 1 % entre 2002 et 2012 tandis que la valeur des importations augmentait de 39 %. Comme on peut le constater sur le graphique ci-dessus, cette tendance s'est amorcée bien avant la crise mondiale de 2008. Le solde commercial du Québec est passé d'un surplus de 6 milliards de dollars en 2002 à un déficit de 16 milliards en 2008, puis de 29 milliards en 2012. L'appréciation d'environ 50 % du dollar canadien, par rapport au dollar US et aux devises de nos principaux partenaires commerciaux, a sûrement été un facteur important de cette évolution puisqu'elle a fait augmenter d'autant les coûts de production du Canada exprimés en dollars américains. Le graphique démontre une corrélation très nette entre la valeur du dollar canadien et l'écart entre les exportations et les importations internationales du Québec. D'ailleurs, au cours de la même période, nos ventes au reste du Canada ont même augmenté un peu plus fortement que nos achats, se situant à 41,3 % comparativement à 34,5 %, signe que la perte de compétitivité de notre économie est en partie liée à la force du dollar canadien. Le dollar canadien s'est un peu affaibli en 2013, pour s'établir en moyenne à 0,971 \$ US, mais cela ne peut pas se traduire immédiatement dans les flux commerciaux comme l'illustrent les données trimestrielles du graphique 2. Le dollar canadien pourrait retrouver la parité avec le dollar américain rapidement, par exemple si les projets d'exportation du pétrole des sables bitumineux devaient se concrétiser. Par ailleurs, même si près du tiers du déficit provient du sous-secteur des produits pétroliers, le Québec ne peut pas compter sur une réduction rapide de sa consommation. Au mieux, il devra attendre plusieurs années avant qu'une production locale ne vienne réduire la dépendance au pétrole importé, de l'étranger ou du reste du Canada. De toute façon, le déficit commercial relativement récent du Québec reflète la faiblesse d'un grand nombre de secteurs manufacturiers : la valeur de nos importations s'est accrue normalement de 2002 à 2012, au même rythme que le PIB; c'est la valeur de nos exportations qui a périclité en termes relatifs. De grandes industries exportatrices, comme celles du bois et des pâtes et papiers, ont vu leurs ventes chuter dramatiquement, en raison de la hausse du dollar canadien. Le prochain gouvernement du Québec devra renouer avec les politiques industrielles dynamiques et globales qui permettraient de s'adapter au contexte changeant de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux et de maintenir une saine diversification de la structure économique.

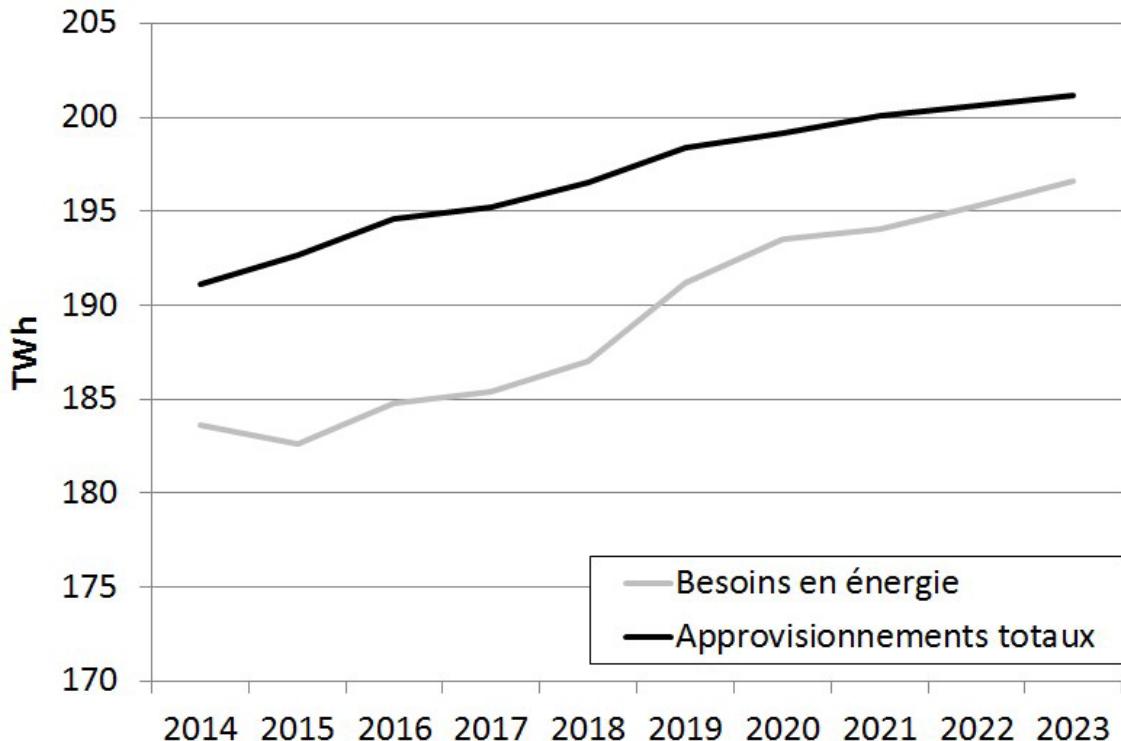
4

Surplus énergétiques : la prochaine politique énergétique doit en tenir compte

Par Jules Bélanger

GRAPHIQUE 4

Besoins et approvisionnements énergétiques prévus – 2014-2023



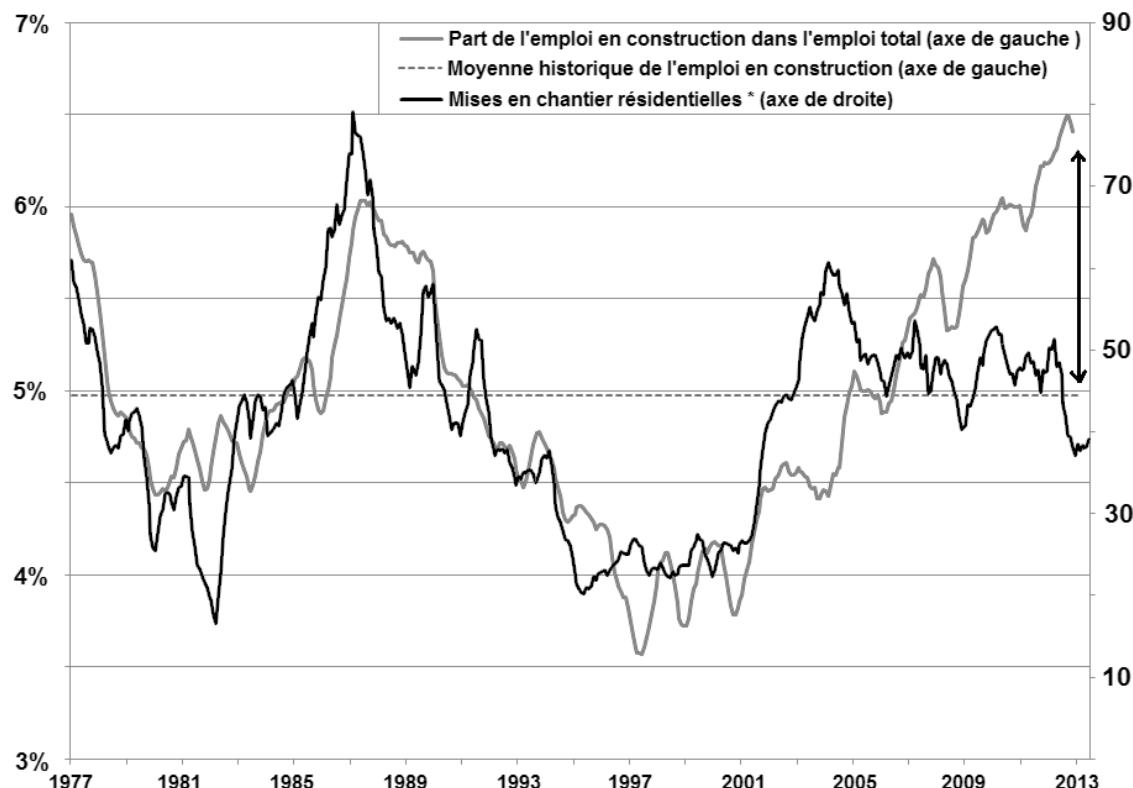
Source : Plan d'approvisionnement 2014-2023, Hydro-Québec Distribution.

Le rapport de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec rendu public récemment fait une grande place aux surplus énergétiques projetés d'Hydro-Québec Distribution. Cette situation, étudiée depuis quelques années par les intervenants du milieu de l'électricité, résulte à la fois d'une diminution de la demande d'électricité et d'une augmentation des contrats d'approvisionnement. D'un côté, la crise financière de 2008, puis la lente reprise économique ont eu pour effet de diminuer de manière importante la demande d'électricité, notamment dans les industries du secteur des pâtes et papier et de l'aluminium. De l'autre, Hydro-Québec Distribution a vu croître son portefeuille de contrats d'approvisionnement suite, entre autres, au lancement par le gouvernement du Québec de projets éoliens et du programme d'achat d'électricité produite par l'usage de biomasse forestière. Sur l'horizon 2014-2023, ces dispositions engendrent des surplus d'électricité projetés par Hydro-Québec Distribution d'environ 75 TWh. Cette situation se produit au détriment des consommateurs d'électricité; la Commission estime à plus de 1 G\$ le montant de la subvention payée annuellement aux producteurs d'électricité par la clientèle d'Hydro-Québec Distribution. À l'approche de l'adoption d'une nouvelle politique énergétique, un ensemble de solutions doit être considéré. Le gouvernement du Québec peut d'abord envisager la possibilité d'annuler les processus d'appels d'offres de blocs d'énergie entamés récemment et pour lesquels les investissements n'ont pas encore été réalisés. La stimulation de la demande domestique d'électricité est une autre option qui permettrait de réduire les surplus énergétiques. Le gouvernement a récemment adopté une stratégie d'électrification des transports, dont les gains énergétiques demeurent toutefois hypothétiques; il pourrait aussi attirer des investissements supplémentaires dans les secteurs industriels à forte consommation d'électricité. D'autres modifications, plus structurantes, pourraient également être envisagées. La Commission suggère par exemple dans son rapport d'utiliser un prix de référence basé sur le prix moyen des ventes d'Hydro-Québec Production lors de l'examen des occasions d'approvisionnement. Enfin, les incitations pourraient être améliorées en faisant supporter une plus grande part du risque découlant des stratégies d'approvisionnement par Hydro-Québec Production et son actionnaire principal, le gouvernement du Québec.

par Gilles L. Bourque

GRAPHIQUE 5

Emploi en construction et mises en chantier résidentielles au Québec, moyennes mobiles 6 mois, 1977-2013



Source : Institut de la statistique du Québec.

Depuis le tournant du millénaire, la part de l'emploi en construction dans l'emploi total au Québec n'a cessé de croître pour atteindre des niveaux records en 2012-2013. La faiblesse des taux d'intérêt a permis un super-cycle de construction au Québec comme à l'échelle canadienne, cycle qui s'est maintenu durant la dernière crise économique et qui a permis à l'économie québécoise de sortir rapidement de la récession. Ce cycle a aussi été favorisé par les programmes gouvernementaux d'infrastructure lancés durant cette période afin de stimuler l'emploi et l'économie.

Malheureusement, les risques de pertes d'emploi rattachés à un ralentissement du secteur immobilier québécois sont aujourd'hui bien réels. À mesure que la Réserve fédérale des États-Unis continuera de diminuer ses achats de titres et que l'accélération de l'économie étatsunienne s'effectuera, on devrait assez rapidement assister à une hausse des taux hypothécaires. Une telle hausse a été entreprise en 2013 alors que les taux hypothécaires ont augmenté de 70 points de base au Canada; ils ont légèrement redescendu depuis, mais la tendance haussière se poursuivra éventuellement. Déjà, les mises en chantier résidentielles ont ralenti et le marché de la revente de maisons est en décélération avec des inventaires en hausse et des prix qui stagnent. Par ailleurs, le ralentissement prévu des programmes d'investissement public dans les infrastructures (au Québec comme au Canada) devrait aussi avoir un impact sur l'emploi dans la construction.

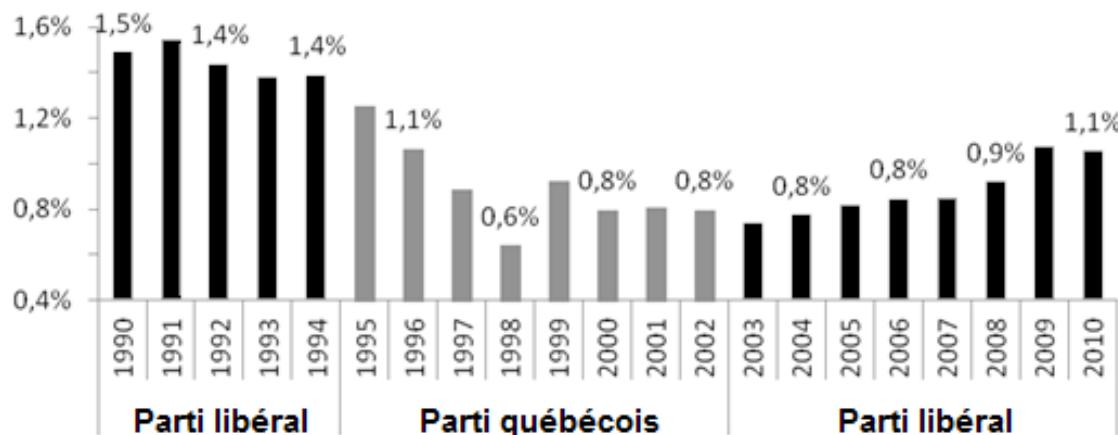
Bref, des risques majeurs sont en vue dans l'emploi du secteur. Dans ce contexte, le gouvernement du Québec devrait lancer un vaste et ambitieux chantier en faveur de l'électrification des transports.

Investissements dans les infrastructures : il ne faut pas répéter les erreurs du passé?

Par Mathieu Perreault

GRAPHIQUE 6^(*)

Budget de dépenses du MTQ en pourcentage du PIB, selon le parti politique au pouvoir lors du dépôt du budget, 1990-2012



Sources : Finances Québec, Secrétariat du Conseil du trésor, Transports Québec, Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0037 et Université de Sherbrooke.

Les dépenses d'infrastructures routières au Québec ont atteint un sommet en 1975, à 2,2 % du PIB québécois. Mais après les chocs pétroliers successifs de 1973, 1979 et 1980, et les récessions importantes qu'ils provoquent, on commence dès la fin des années 1970 à observer un déclin relatif de ces dépenses. La question du contrôle des dépenses publiques fera en sorte que le ralentissement de ces dépenses demeure au programme au cours des décennies 1990 et 2000. Ce sera sous le gouvernement péquiste de Lucien Bouchard que l'enveloppe budgétaire du ministère des Transports atteindra un creux record en 1998, en ne représentant plus que 0,5 % du PIB du Québec. Entre 1975 (le plafond des dépenses) et 1998 (le creux des dépenses), la chute des dépenses publiques réelles a été de 4 % par année en moyenne, représentant cumulativement une baisse de 62 %. Après les tragédies des viaducs du Souvenir et de La Concorde, plusieurs rapports ont révélé que l'entretien des infrastructures publiques (routes, transport en commun, écoles, hôpitaux, etc.) par le gouvernement a été négligent pendant de nombreuses années.

Dans le Plan québécois des infrastructures 2007-2012, le Conseil du trésor estime que le Québec a cumulé un déficit d'entretien à hauteur de 27 milliards \$. Un rapport paru en 2012 du Vérificateur général évaluait d'ailleurs le déficit d'entretien des infrastructures publiques à 20,5 M\$ en date d'avril 2008. Les pouvoirs publics ont pris conscience de cette réalité depuis ce temps, mais l'effort à fournir demeure colossal.

Dans un contexte où à peine 70 % des structures routières sont en bon état et où le déficit d'entretien du transport collectif s'élève à 65 % des sommes qui y sont engagées, il serait pour le moins inacceptable, pour le prochain gouvernement, de refaire les erreurs du passé et de négliger les investissements requis dans les infrastructures de transport.

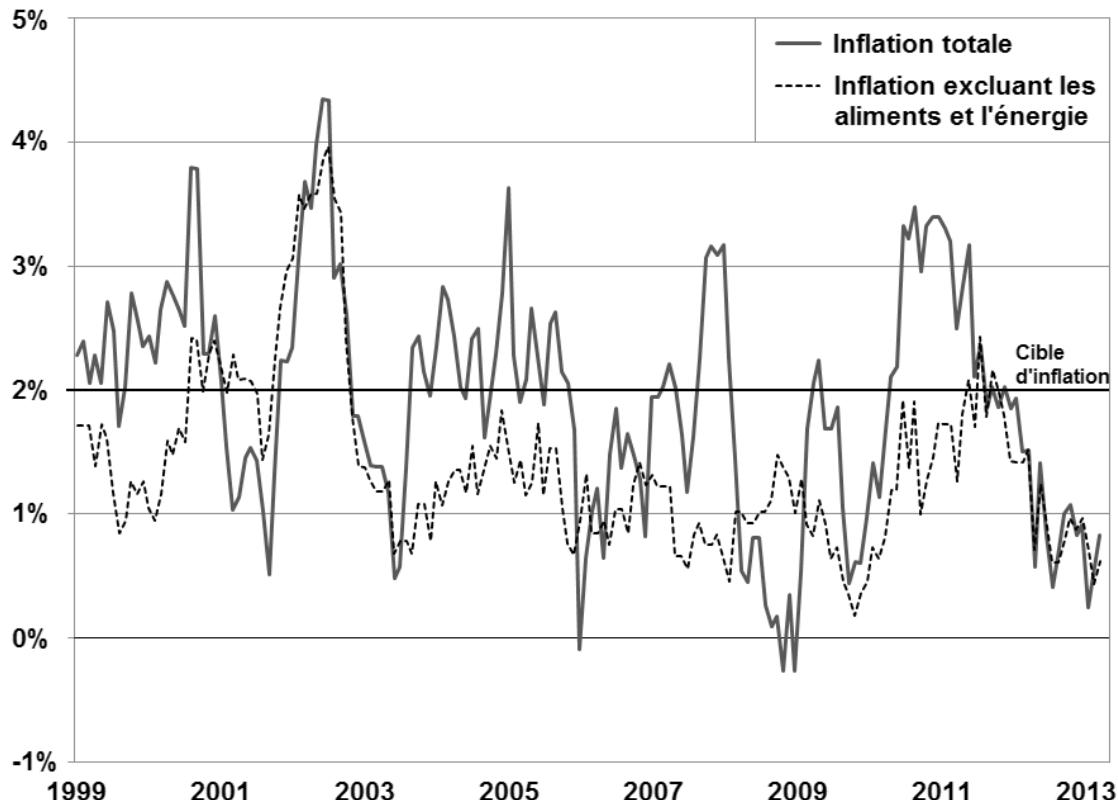
^(*) Graphique tiré de PERREAUXT, Mathieu et Gilles L. BOURQUE. *Le développement des infrastructures routières au Québec*, note de recherche de l'IRÉC, à paraître en avril 2014.

De l'austérité à la stagnation et la déflation?

Par Gilles L. Bourque

GRAPHIQUE 7

Inflation totale et excluant les aliments et l'énergie au Québec, variation annuelle des prix à la consommation



Source : Institut de la statistique du Québec.

Les politiques d'austérité « molle » suivies par les gouvernements canadien et québécois sont en train de plomber l'activité économique. Plus globalement, les politiques d'austérité « dure » mises en œuvre en Europe sont en voie de mener ces pays vers la déflation, ce qui contribue à essouffler la croissance des pays émergents et à déprimer les prix des matières premières. Certes, la désinflation améliore le pouvoir d'achat des consommateurs. Mais en même temps, elle réduit l'assiette fiscale des gouvernements, rendant plus difficile l'atteinte de leurs objectifs budgétaires en raison du manque de revenus. Lorsqu'elle glisse vers la déflation, elle déprime durablement l'activité en instaurant une spirale vicieuse : l'activité économique est tirée de façon cumulative vers le bas, la baisse des prix engendrant celle des revenus, laquelle engendre à son tour une baisse de la demande, qui incite les producteurs à baisser leurs prix, etc.

Avec 0.7 % d'inflation au Québec en 2013 (0.9 % au Canada), on peut s'inquiéter d'un taux aussi faible pour une période où l'économie n'est pas en récession. C'est principalement l'inflation des biens (aliments et vêtements) qui a ralenti dans les derniers mois, tirant l'inflation globale à la baisse, alors que l'inflation des services se maintient. La récente correction du dollar canadien (-9 % dans la dernière année) devrait éventuellement exercer certaines pressions inflationnistes, en raison de la hausse du prix des importations que cela entraîne, permettant ainsi de compenser les effets déflationnistes des politiques d'austérité.

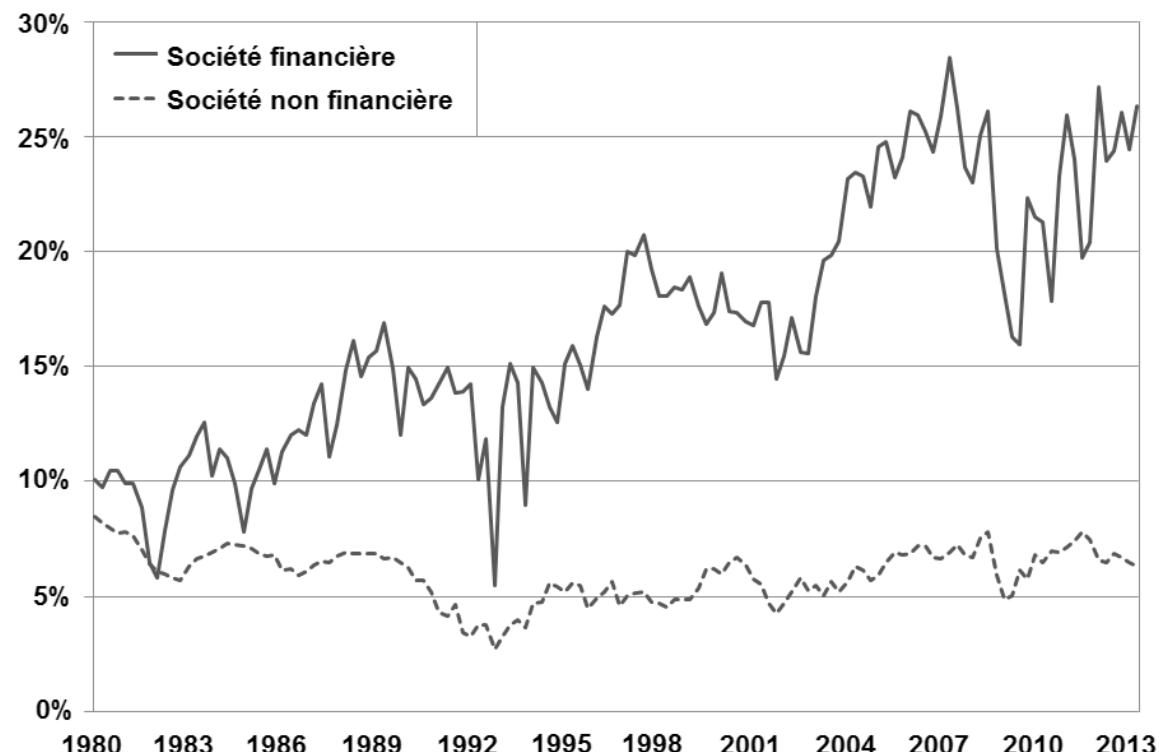
Dans ce contexte, les gouvernements québécois et canadiens devraient prendre note des recommandations du Fonds monétaire international (FMI) qui appellent les pays à chercher à élargir leur base d'imposition et à adopter une vision à plus long terme des besoins de leurs économies en infrastructures publiques et préparer, si nécessaire, un relèvement de leurs investissements en la matière.

Secteur financier : des profits excessifs aux dépens de l'économie réelle

Par Gilles L. Bourque

GRAPHIQUE 8^(*)

Marge bénéficiaire d'exploitation des sociétés privées au Canada, 1980-2013



Source : Statistique Canada, Tableaux CANSIM 187-0001 et 187-0003.

Le secteur de la finance est le grand gagnant de la financiarisation. Alors que les sociétés non financières ont dû subir une détérioration de leurs marges bénéficiaires durant les années 1980-1990, atteignant un plancher de 3 % de marge bénéficiaire en 1993 pour remonter graduellement par la suite, les sociétés financières ont plutôt connu une embellie plus qu'impressionnante depuis les années 1980, c'est-à-dire depuis la libéralisation tous azimuts des marchés financiers. Leurs marges bénéficiaires d'exploitation sont passées de 10 % pendant les années 1980 à plus de 25 % en 2013. Le point de vue actionnarial, qui domine aujourd'hui l'entreprise privée, privilégie la rentabilité de l'investissement plutôt que la croissance et favorise la distribution massive des profits aux actionnaires.

L'effet le plus catastrophique de cette financiarisation réside justement dans l'élévation de la norme de rendement financier qui s'impose aux entreprises, laquelle réduit de manière directe les opportunités d'investissement. Les effets de cette élévation sont ceux que nous pouvons observer pour les sociétés non financières au Québec et au Canada : une augmentation du prélèvement financier (gains en capital et dividendes) sur la richesse produite par les entreprises. Ce « surcoût du capital » est principalement accapré par les institutions financières. L'État québécois doit repenser la fiscalité des entreprises et des revenus du capital, de manière à décourager la culture du « rentier » et à encourager les investissements productifs.

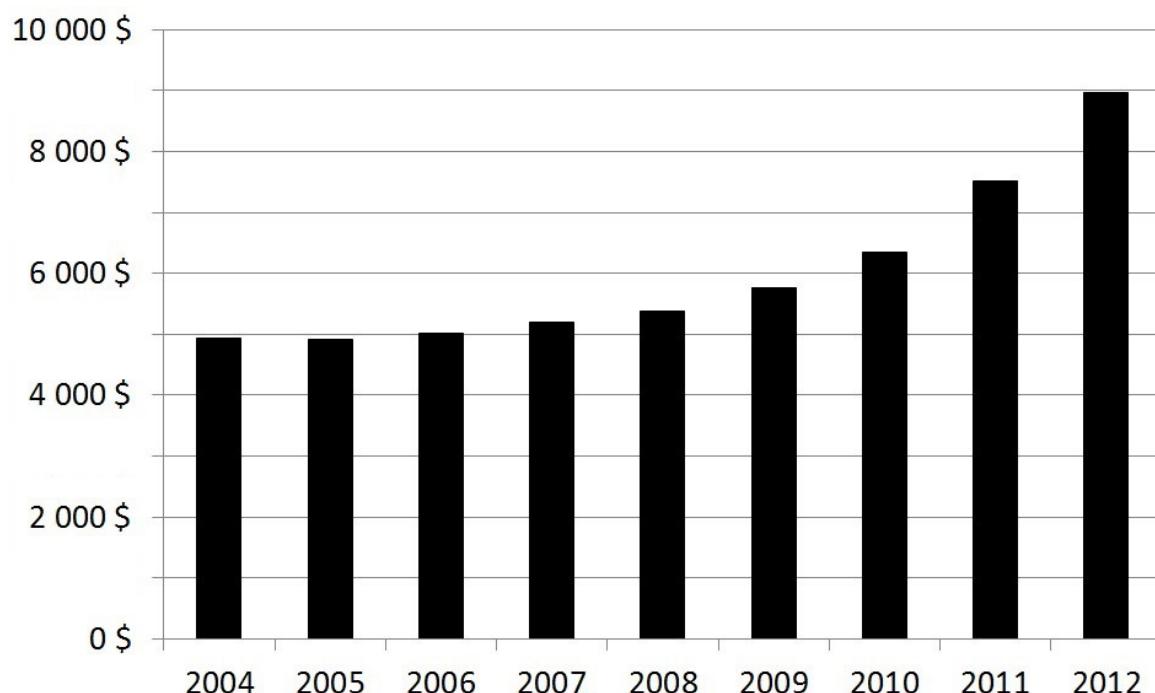
^(*) Graphique tiré de BOUQUE, Gilles L *La financiarisation de l'économie nuit-elle aux entreprises?* note de recherche de l'IRÉC, octobre 2013.

L'agriculture familiale sous pression : des terres de moins en moins accessibles aux producteurs

Par François L'Italien et David Dupont

GRAPHIQUE 9

Évolution de la valeur moyenne des terres agricoles au Québec, 2004-2012



Source : Financière agricole du Québec et groupe AGÉCO, Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec, 2013.

Le graphique présente l'un des faits économiques les plus marquants de l'agriculture au Québec au cours des dernières années, soit l'augmentation significative de la valeur moyenne des terres agricoles. Plusieurs facteurs ont concouru à ce phénomène, qui pourrait avoir des impacts importants sur l'évolution du modèle agricole québécois au cours des prochaines années.

Un premier facteur, de nature proprement économique, est sans contredit l'augmentation du prix du maïs-grain depuis 2007 et 2008. Cette augmentation, propulsée notamment par une hausse de la demande en biocarburants, a eu un effet décisif sur la valeur moyenne des terres agricoles aux États-Unis, au Canada et au Québec. Règle générale, ce sont les régions agricoles les plus propices à ce type de culture qui ont connu les plus fortes hausses, comme il a été possible de le constater dans les régions agricoles situées au sud du Québec. Un autre facteur, de nature financière, ayant contribué à cette hausse de la valeur des terres est la faiblesse continue des taux d'intérêt. Cette situation, qui s'est accentuée depuis la crise financière de 2008, a pavé la voie à des stratégies de croissance basées sur l'acquisition d'actifs fonciers. Cela a impulsé une hausse de la valeur des terres souvent supérieure à l'évolution de la rentabilité économique moyenne de ces actifs, affectant du coup la situation financière de plusieurs établissements de petite et moyenne tailles. Étant donné que les taux d'intérêt, selon toute vraisemblance, se maintiendront à un bas niveau dans un avenir prévisible, il est raisonnable de penser que ces stratégies de croissance continueront de se déployer. Couplée à l'intérêt croissant des investisseurs institutionnels pour le marché des terres agricoles susceptible de tirer les prix à la hausse, cette situation met à l'épreuve l'un des ressorts fondamentaux du modèle agricole québécois, soit la capacité de la relève agricole à accéder à la propriété et à s'installer durablement dans le métier.

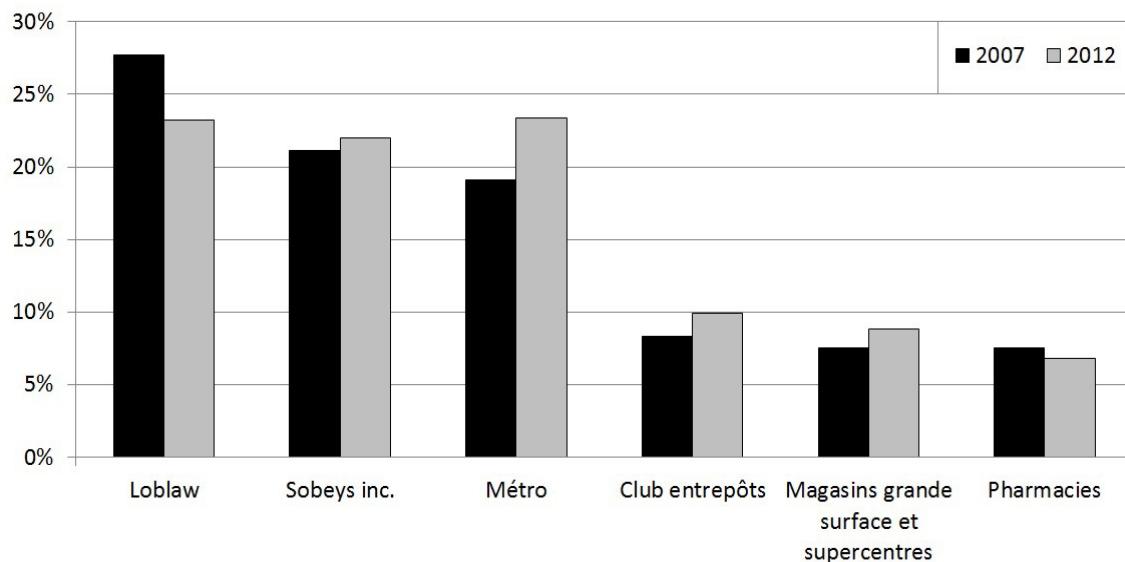
Sans mesures d'initiative favorisant l'installation de cette relève, il est certain que la reproduction du modèle de ferme privilégié jusqu'ici au Québec, soit le modèle basé sur le propriétaire exploitant, pourrait être compromise à terme.

Le contrôle de la distribution : un enjeu de souveraineté alimentaire

Par François L'Italian et David Dupont

GRAPHIQUE 10

Parts de marché en matière de vente des principaux distributeurs alimentaires au Québec, 2007 et 2012



Source : MAPAQ, Bottin statistique de l'alimentation au Québec, 2013.

Comme l'indique ce graphique, la distribution alimentaire au Québec est fortement concentrée. En 2012, en effet, un oligopole composé de trois grandes chaînes se partageait près de 69 % du marché de la distribution alimentaire, soit dans une proportion pratiquement identique à celle constatée en 2007. Rognant les parts de marché des pharmacies, des commerces de détail et des autres supermarchés, seuls les clubs entrepôts et les magasins à grande surface comme Wal-Mart disputent à cet oligopole des positions favorables dans ce segment de la filière agroalimentaire.

Au sein de cet oligopole, le distributeur Métro présente une particularité non négligeable : il s'agit de la seule chaîne parmi les trois grandes dont le siège social est situé au Québec. Cet ancrage est stratégique à plus d'un titre. Non seulement cela permet-il de mieux coordonner les politiques publiques en matière de souveraineté alimentaire avec le centre de décision de cet important distributeur, mais cela confère au Québec une capacité endogène de structuration de sa filière agroalimentaire. Sachant le poids qu'exerce le segment de la distribution alimentaire sur l'ensemble de cette filière, on ne saurait sous-estimer l'importance du contrôle québécois de Métro. Le graphique montre que Métro a, entre 2007 et 2012, fait croître ses parts de marché de 4 points de pourcentage. Dans un contexte où les perspectives de croissance au Québec apparaissent limitées et où la concurrence au sein de l'oligopole de la distribution alimentaire est féroce, cette augmentation est très importante. Si elle se traduit par une amélioration du bilan de l'entreprise, elle peut aussi mener à accroître l'intérêt d'une chaîne concurrente pour son acquisition.

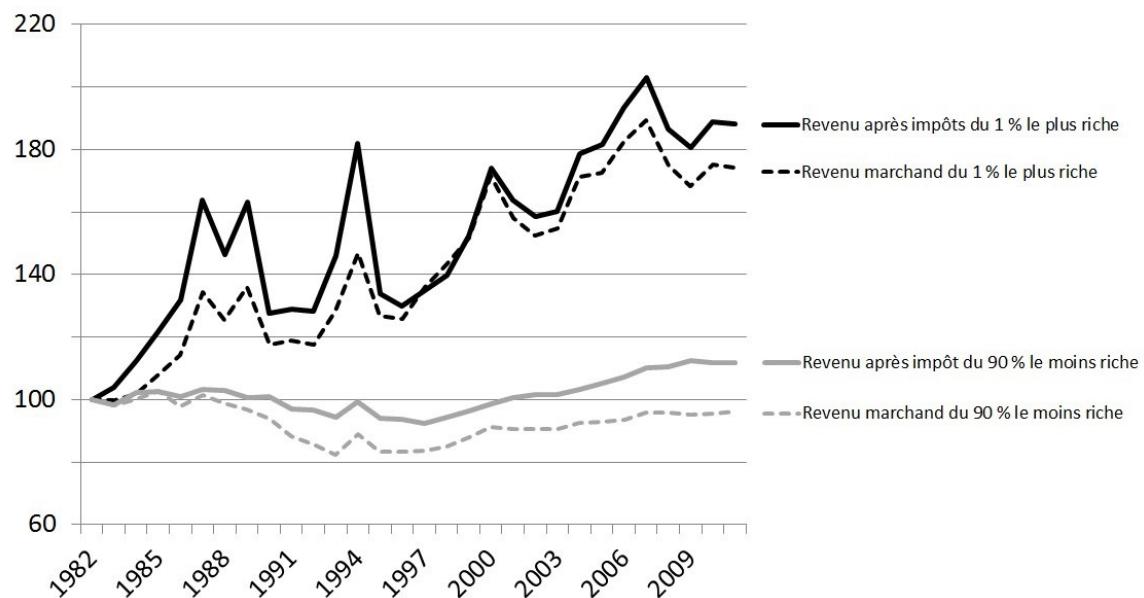
Face aux nouveaux modèles d'affaire de la distribution présentés par les magasins à grande surface, les chaînes de distribution alimentaire cherchent effectivement à consolider leurs positions. Cette éventualité soulève d'importants enjeux stratégiques au moment où la question de la souveraineté alimentaire ainsi que le maintien des sièges sociaux au Québec ont été placés à l'avant-plan des politiques publiques du gouvernement sortant.

Une histoire de salaires : stagnation et croissance des inégalités pour le 1 %

Par Nicolas Zorn

GRAPHIQUE 11

Évolution des revenus^(*) du 1 % le plus riche et le 90 % le moins riche avant et après impôts au Québec, base 100 en 1982, 1982-2011



Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 204-0002.

(*) Les revenus ont été ajustés à l'IPC.

Ce graphique présente une histoire de salaires. Comme dans la plupart des pays développés, les revenus de la grande majorité des travailleurs ont stagné; leur rapport de force s'est affaibli lors des négociations salariales (individuelles ou collectives), sous l'effet (à différents degrés) de la mondialisation du commerce (augmentation de la concurrence), des nombreuses innovations technologiques (nécessitant moins de travailleurs), du recul de l'État-providence (renforçant la dépendance des revenus des individus au marché du travail), des politiques monétaires priorisant la lutte à l'inflation (parfois au détriment de l'emploi) et de la pression des actionnaires sur les entreprises pour maintenir un niveau élevé de profitabilité à court terme. Parmi les conséquences de ces phénomènes, notons les nombreuses pertes d'emplois du secteur manufacturier (souvent bien payé, mais nécessitant peu de qualifications). Inversement, les revenus des mieux nantis ont significativement augmenté, notamment à cause des bénéfices que procurent la financiarisation de l'économie et le rapport de force favorable aux dirigeants d'entreprises, aux cadres et à certains professionnels, lors de la négociation de leurs salaires, ce qui peut être une forme d'extraction de rentes (sans gains de productivité ou avantage économique en échange).

Résultats : de 1982 à 2011, les revenus après impôt du 1 % ont presque doublé, avec une croissance annuelle moyenne de 2,2 %. En 2011, un revenu avant impôt d'au moins 185 000 \$ était nécessaire pour faire partie du premier centile, dont le revenu moyen s'établit à 375 000 \$ (263 000 \$ après impôt). Ensemble, ce groupe d'environ 60 000 individus ont capté près de 12 % de tous les revenus. Pour la même période, le revenu après impôt du 90 % le moins riche a crû de 0,4 % et, sans l'intervention de l'État, il aurait même légèrement reculé. En 2011, un revenu avant impôt inférieur à 72 000 \$ était nécessaire pour faire partie de ce groupe, dont le revenu moyen s'établit à 22 000 \$ (25 000 \$ après impôt). Ensemble, ces 5,6 millions d'individus ont capté 61 % de tous les revenus.

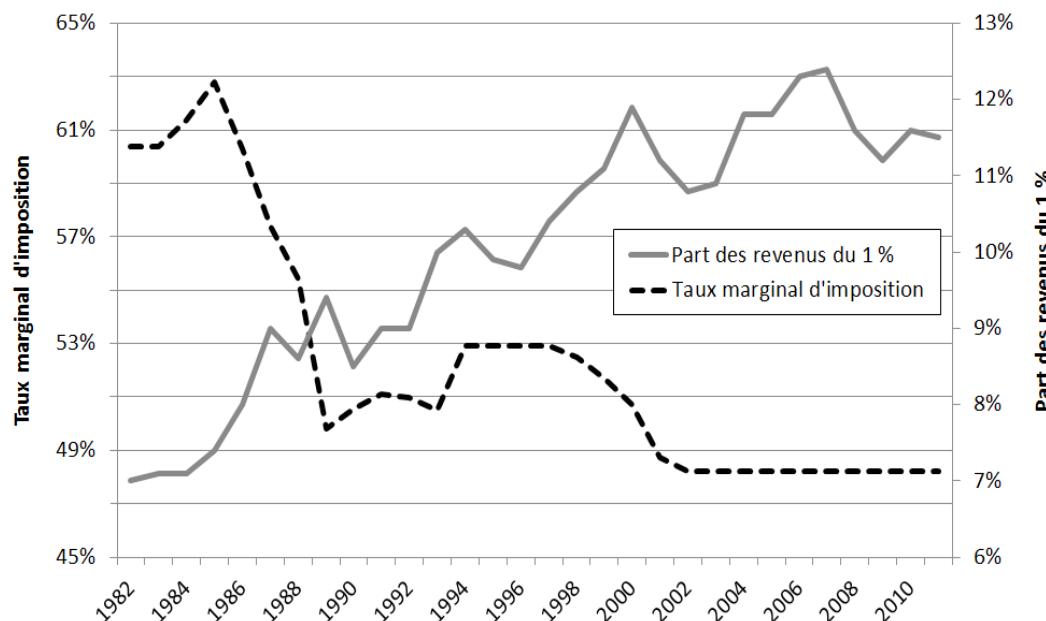
Les nombreuses baisses d'impôts des trois dernières décennies permettent d'expliquer pourquoi les revenus après impôts des deux groupes se sont proportionnellement améliorés davantage que leurs revenus marchands. Ces statistiques ne prennent toutefois pas en compte les changements des services publics fournis à la population ni la hausse des taxes et tarifs, beaucoup plus régressifs que l'impôt sur le revenu. Étant donné la croissance économique atone et l'état des finances publiques, cet enjeu gagne à se trouver au cœur de la présente campagne électorale.

Fiscalité et inégalités : les deux visages de la même médaille

Par Nicolas Zorn

GRAPHIQUE 12

Part des revenus avant impôt^(*) captée par le 1 % le plus riche au Québec et taux marginal d'imposition combiné, 1982-2011



Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 204-0002; The national finances et Finances of the Nation (Canadian Tax Foundation), 1973-2008. Compilation des données par l'auteur.

(*) Ces revenus incluent les gains en capital.

Un niveau d'inégalités élevé nuit à la stabilité et à la croissance de l'économie. Les pays inégalitaires ont des taux d'obésité plus élevés et d'espérance de vie plus faible. Nombre d'études soutiennent que les écarts de revenus prononcés nuisent à la mobilité sociale, à la démocratie, à la cohésion et à la confiance envers son prochain. Malheureusement, les baisses d'impôt successives des dernières années ont favorisé la part des revenus captée par le 1 % le plus riche au Québec; le taux marginal d'imposition a une fonction de « plafonnement » des revenus élevés, permettant de réduire les écarts excessifs. Toutefois, plusieurs mythes tenaces affaiblissent cette politique publique, tel l'exode appréhendé des hauts revenus ou une hausse de l'évitement et de l'évasion fiscale lorsque les taux d'imposition sont trop élevés.

Dans les faits, les mieux nantis évitent l'impôt quand ils le peuvent. De plus, si des cas individuels d'exode sont rapportés avec grand bruit, plusieurs études soutiennent que les plus riches ne quittent généralement pas leur État à cause de taux d'imposition élevés. Au contraire, les gains d'une hausse dépassent de loin ses « coûts ». Inversement, parmi ses externalités négatives, un faible taux marginal d'imposition encourage l'extraction de rentes par les hauts revenus du fait qu'ils seraient incités à demander davantage de hausses de salaire sans gains de productivité en échange.

Autre mythe tenace : un niveau d'imposition élevé aurait pour effet de décourager à travailler. Concrètement, les faits empiriques ne permettent pas d'arriver à cette conclusion. En dernière analyse, les avantages d'un système fiscal progressif sont nombreux. Les pays qui ont des impôts plus élevés ont une classe moyenne plus importante, ce qui est le cas du Québec. De plus, les sociétés qui imposent davantage font meilleure figure que les sociétés qui le font moins (pour une grande majorité d'indicateurs économiques et sociaux). Une récente étude du Fonds monétaire international (FMI) soutient également que le niveau de l'impôt n'a pas d'impact sur la croissance du PIB.

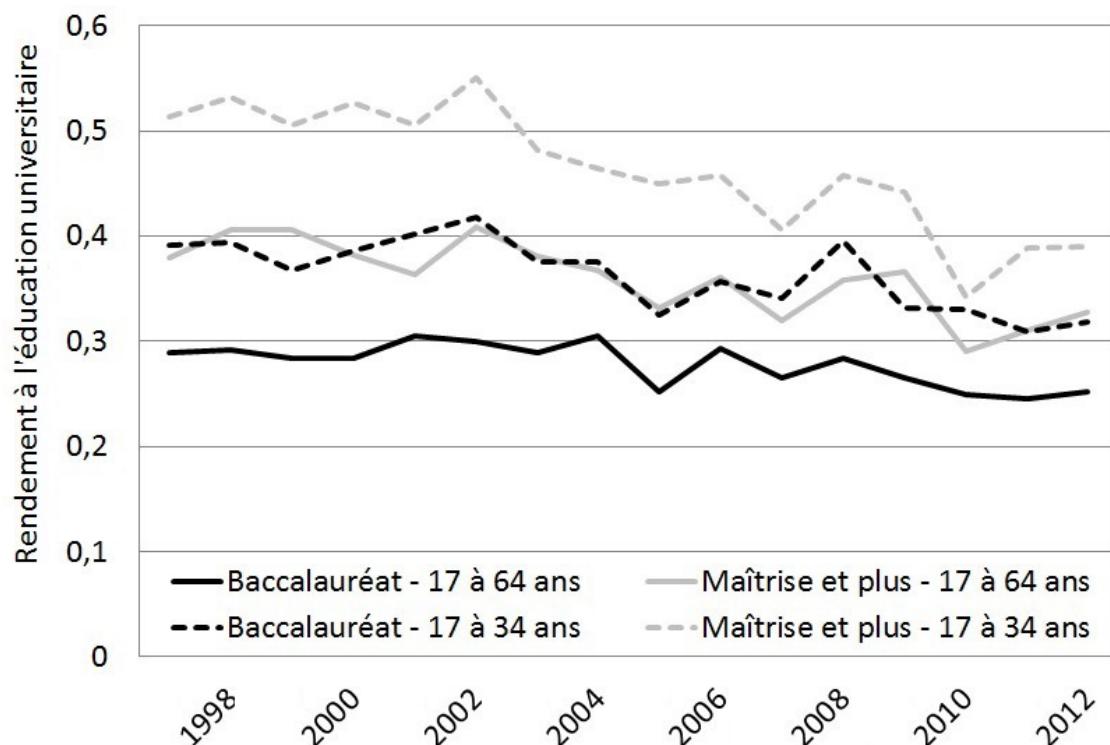
En cette période d'austérité, alors que l'ensemble de la population doit se serrer la ceinture et que la grande majorité des travailleurs ont un revenu qui stagne, une hausse du taux marginal d'imposition permettrait de partager le fardeau équitablement, tout en favorisant la croissance économique.

Rendement des études universitaires : le renversement dans la demande de travailleurs éduqués

Par Oscar Calderon

GRAPHIQUE 13

Écart des salaires horaires des travailleurs rémunérés selon le niveau d'éducation par rapport aux diplômés du secondaire (présentés sous forme logarithmique), 1997-2012



Source : Enquête sur la population active – 1997 à 2012. Salaires versés aux travailleurs pour leur emploi principal. Travailleurs salariés travaillant à temps plein durant les mois de mars et septembre. Les écarts dans les logarithmes des salaires horaires moyens sont corrigés pour les caractéristiques des travailleurs par régression. Les caractéristiques prises en compte sont : l'ancienneté, l'expérience potentielle, le sexe, l'industrie et la profession.

Depuis le début des années 2000, on observe une diminution du rendement des études universitaires. Ce graphique montre l'évolution de l'écart entre les salaires horaires moyens des détenteurs d'un baccalauréat et d'un diplôme d'études de deuxième cycle par rapport à ceux détenant un diplôme d'études secondaires. L'écart est calculé comme la différence entre les logarithmes naturels des salaires. On remarque qu'il a atteint un sommet au début des années 2000 et qu'il diminue depuis. La baisse est par ailleurs plus importante pour les détenteurs d'un diplôme de maîtrise ou plus. En nous concentrant sur les travailleurs rémunérés de 17 à 34 ans, nous pouvons mieux observer les mouvements dans le marché du travail. Les dynamiques du marché du travail affectent ce groupe plus fortement puisqu'ils sont nouveaux sur le marché. Pour les travailleurs de cette catégorie d'âge, l'écart passe d'un sommet de 41.7 % à 31.8 % en 2012 pour les détenteurs d'un baccalauréat et de 55 % à 38,9 % en 2012 pour les détenteurs d'une maîtrise et plus. Ce phénomène s'observe également pour le reste du Canada ainsi qu'aux États-Unis. Les données laissent penser que la demande de travailleurs universitaires est en baisse pour ces économies.

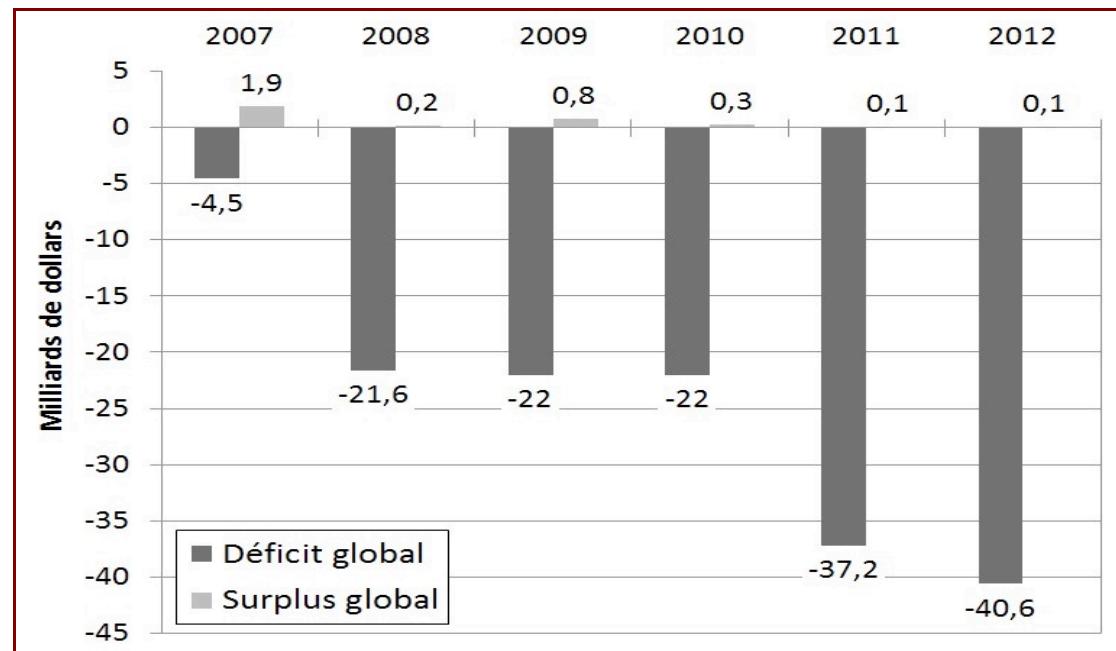
Les implications potentielles sont multiples pour le marché du travail. D'abord, les travailleurs détenant des études universitaires peuvent devoir se trouver un emploi dont les tâches sont normalement accomplies par des travailleurs avec une éducation de niveau inférieur. Étant rémunéré selon la tâche effectuée, leur salaire en est diminué et leur présence se répercute sur les travailleurs les moins éduqués en les poussant hors du marché du travail. Une meilleure compréhension de ces dynamiques devrait être à la base de toute action gouvernementale sur le marché du travail.

La situation financière des régimes de retraite à prestations déterminées : deux mises en garde

Par Frédéric Hanin et François L'Italien

GRAPHIQUE 14

Déficits/surplus de l'ensemble des régimes, 2007-2012



Source : RRQ, rapport présenté à la commission des finances publiques lors de la consultation sur le rapport D'Amours.

Ce graphique présente la situation financière des régimes complémentaires de retraite à prestations déterminées selon le niveau du déficit cumulé de ces régimes entre les années 2007 et 2012. Il met en lumière la nécessité de situer les performances financières récentes de ces régimes de retraite dans le contexte de la volatilité exacerbée des marchés financiers. La vague massive de départs à la retraite n'est pas une raison suffisante pour expliquer la multiplication par neuf les déficits de ces régimes qui couvrent encore plus de 1,35 million de participants et 88,6 % de tous les participants à des régimes privés de retraite. En fait, la principale explication de la situation actuelle de ces régimes provient de la conjoncture économique et financière, plus particulièrement des effets de la crise financière de 2007-2008, autant pour expliquer l'écart entre les rendements boursiers anticipés et réalisés, que pour illustrer l'impact de la baisse des taux d'intérêt sur le déficit des caisses de retraite au Québec.

Le portrait global de la situation permet de faire deux mises en garde :

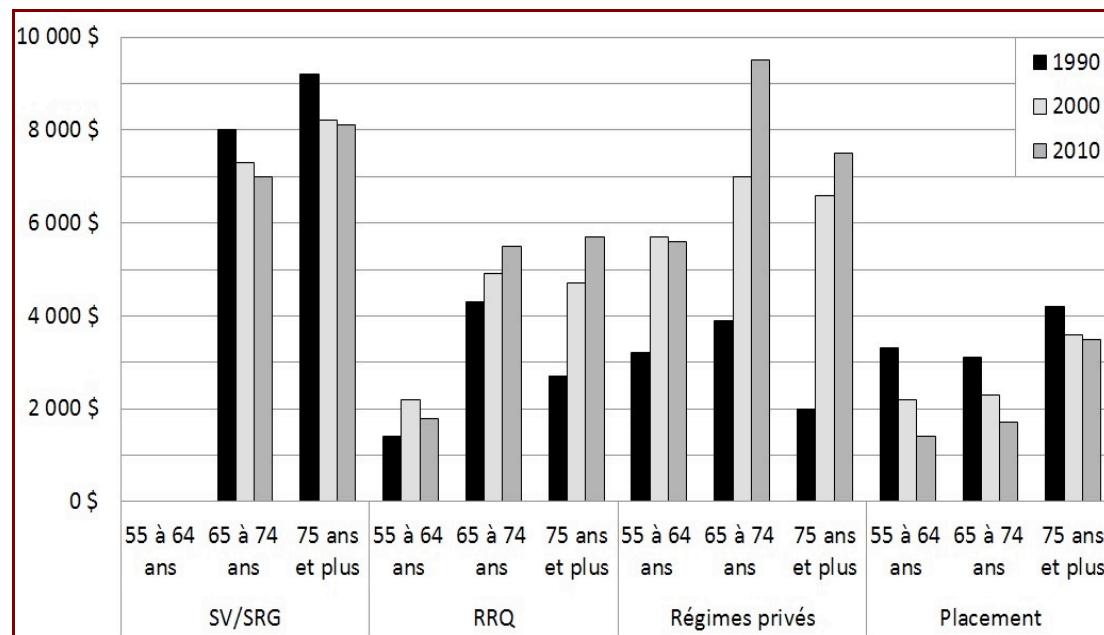
1. La situation financière de ces régimes est une réalité impliquant plusieurs niveaux d'analyse, ce qui exige de se tenir à distance des approches simplificatrices. L'évaluation du déficit est un préalable important pour prendre des décisions sur leurs restructurations, mais elle doit être interprétée avec précaution, puisqu'il s'agit d'une mesure qui comporte une forte composante de volatilité. L'efficacité des régimes de retraite se juge sur d'autres éléments économiques et financiers de long terme, dont il faut tenir compte avant d'entreprendre des réformes qui auront des répercussions importantes.
2. Il n'y a pas de fatalité dans l'évolution et le destin de ces régimes à au Québec. Ils ne sont pas condamnés à disparaître du seul fait de l'augmentation du nombre de retraités. D'autres éléments entrent en ligne de compte – notamment le nombre de nouveaux participants – et la solidarité entre les générations ne peut être remise en cause sur la base d'éléments conjoncturels reliés aux principaux paramètres de la gouvernance du système financier. Des voies de renouvellement de ces régimes sont envisageables.

Évolution du système de revenu de retraite : trois remarques s'imposent

Par Frédéric Hanin et François L'Italien

GRAPHIQUE 15

Revenus moyens selon l'âge et la source du revenu au Québec, personnes de 55 ans et plus, dollars constants de 2010



Source : ISQ, *Revenu, faible revenu et inégalité de revenu : Portrait des Québécoises et des Québécois de 55 ans et plus vivant en logement privé*, juillet 2013, 124 pages.

Ce graphique montre l'évolution du système de revenus à la retraite de 1990 à 2010, pour les personnes de 55 ans et plus au Québec selon trois tranches d'âge. Il évoque des tendances économiques importantes, dont il faut tenir compte pour évaluer les politiques actuelles de soutien au revenu de retraite, et qui fournissent des données essentielles pour l'élaboration des mesures pertinentes pour améliorer ce soutien. Trois remarques s'imposent.

Premièrement, il montre que le revenu à la retraite dépend très largement des régimes publics - le programme de la Sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti (SV/SRG) et le Régime des rentes du Québec (RRQ) – avec un quasi-doublement des revenus du RRQ depuis les années 1990 pour les personnes de plus de 65 ans. Toute réforme des politiques de soutien au revenu de retraite devra tenir compte de cette première réalité.

Deuxièmement, la seconde évolution majeure vient de la forte croissance des revenus en provenance des régimes collectifs privés, surtout pour les personnes de 75 ans et plus, dont le niveau de cette source de revenus a plus que triplé en l'espace de 20 ans. Cela signifie que l'épargne des régimes complémentaires de retraite permet d'assurer, aujourd'hui, l'objectif de réellement compléter les revenus en provenance des régimes publics.

Troisièmement, on remarque que les revenus de placement, qui sont l'objet d'une attention constante de la part de l'industrie financière, procurent des revenus très secondaires et qu'ils sont même en décroissance depuis 20 ans. Dans ce domaine, une attention particulière des pouvoirs publics devrait être apportée aux personnes de 75 ans et plus qui doivent gérer individuellement leur portefeuille d'actifs, sans avoir nécessairement un réel pouvoir de négociation avec les institutions financières.

Le Québec a besoin d'une stratégie ambitieuse et énergique pour rendre son économie plus soutenable

Avec ces 15 graphiques, nous avons brossé à grands traits quelques enjeux économiques auxquels sera confronté le gouvernement qui émergera des urnes le 7 avril prochain. Nous avons mis en relief quelques-uns des risques associés à ces enjeux, suggérant des politiques à mettre en œuvre pour les éviter. L'État québécois est confronté à un ensemble de contraintes pour lesquelles il n'a, en tant qu'État « provincial », peu sinon aucun contrôle. Néanmoins, le futur gouvernement aura toujours le pouvoir d'agir dans le cadre de ses compétences et le devoir de proposer des solutions originales et innovantes à ces enjeux.

Qu'il s'agisse des enjeux touchant la croissance des inégalités et des frustrations que provoquent les injustices fiscales, de l'importance d'assurer une croissance économique suffisante grâce notamment au renouvellement des infrastructures (en particulier celles des transports collectifs), ou d'assurer aux citoyens âgés les moyens de vivre leur retraite dans la dignité, le prochain gouvernement devra évaluer correctement les risques économiques, sociaux et environnementaux qu'ils représentent pour le Québec.

La principale faiblesse des politiques de développement du gouvernement sortant touche l'absence ou la faible cohérence des mesures annoncées. La logique opérationnelle, produisant de meilleurs liens entre le déploiement des moyens (en faveur de l'électrification des transports, de la R&D, du développement des ressources, etc.) et le type de résultats attendus (la diminution des GES, le développement de nouveaux secteurs d'activité, davantage de justice fiscale, etc.), fait défaut.

Le chef du Parti libéral du Québec souhaite relancer le Plan Nord au coût de 80 milliards \$ sur 25 ans, dont plus de la moitié proviendrait du secteur public. Cette aventure engagerait l'avenir économique du Québec dans un secteur fortement cyclique, sans aucune exigence de transformation. Quant à lui, le gouvernement sortant, à l'aube de cette campagne électorale ne semble guère disposé à proposer à la société québécoise un grand dessein mobilisateur, une vision ambitieuse de l'avenir.

La nécessité d'une stratégie de développement

Les enjeux présentés dans ce dossier font pourtant apparaître la nécessité d'une vision et d'une stratégie de développement permettant de combiner l'émergence de nouvelles activités à forte diffusion internationale avec une transition en profondeur du modèle de développement. Nous considérons que le succès d'une telle politique globale de développement peut notamment reposer sur la capacité de l'État à mobiliser l'épargne québécoise pour le financement des projets, sans pour autant nuire aux finances publiques.

« Les principaux enjeux économiques qui confrontent le Québec nécessitent une vision et une stratégie de développement permettant de combiner l'émergence de nouvelles activités à forte diffusion internationale avec une transition en profondeur du modèle de développement »

NOTE D'INTERVENTION DE L'IRÉC

Numéro 32/Mars 2014
Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)
1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal, Québec H2S 1T4
514 380-8916/Télécopieur : 514 380-8918
adm.irec@videotron.net/ www.irec.net
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

Les Notes d'intervention de l'IRÉC visent à contribuer au débat public et à jeter un éclairage original sur les questions d'actualité. Elles s'appuient sur les recherches scientifiques menées par les équipes de chercheurs et de chercheuses de l'IRÉC.